

Municipalité de | Municipality of

Pontiac

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mardi 22 décembre 2022 à 19h30, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Dr Jean Amyotte, maire-suppléant et les conseillers, Mme Diane Lacasse, Mme Caryl McCann, M. Garry Dagenais, M. Serge Laforest et Mme Chantal Allen.

Également présents, M. Mario Allen, directeur général par intérim, M. Mario Pilon, directeur des finances et des ressources humaines et quelques citoyens.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

La séance a été convoquée par le directeur général par intérim conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

M. Roger Larose, président, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 19h30.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS CONCERNANT LE BUDGET UNIQUEMENT

Le maire, Roger Larose, prend connaissance des inscriptions au registre des questions concernant le budget uniquement, et donne la parole au public.

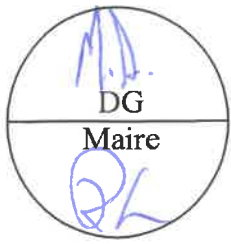
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du budget 2023**
5. **Adoption du programme triennal d'immobilisation**
6. **Période de questions du public**
7. **Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR le maire Roger Larose et appuyé par le conseiller Dr Jean Amyotte.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

22-12-4843



Adoptée

22-12-4844

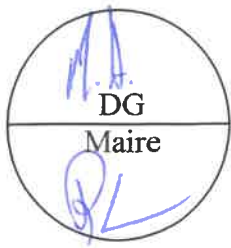
4. ADOPTION DU BUDGET 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du code municipal du Québec, « le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice »;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 9 décembre 2022, conformément à l'article 956 du code municipal du Québec;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Diane Lacasse et appuyé par le conseiller Garry Dagenais.

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 pour la Municipalité de Pontiac, soient adoptées tel que suit :



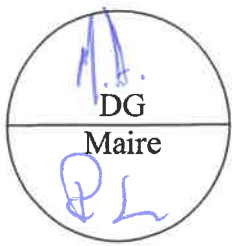
Municipalité de | Municipality of
Pontiac

BUDGET 2023

Activités de fonctionnement / Operating activities

REVENUS / Revenues (avec affectation / with appropriation)	Budget 2022	Budget 2023
TAXES / Taxes	5 927 918 \$	6 680 571 \$
TAXES DE SECTEUR / Taxes for sectors	116 590 \$	115 248 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX / Price setting for municipal services	1 318 549 \$	1 068 316 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES / In lieu of taxes	670 887 \$	846 508 \$
TRANSFERTS SUBVENTIONS / Transfers grants	1 316 771 \$	1 218 002 \$
SERVICES RENDUS / Services rendered	140 624 \$	98 350 \$
IMPOSITION DE DROITS / Assessment of duties	437 750 \$	373 150 \$
AUTRES REVENUS ET INTÉRÊTS / Other income and interests	130 700 \$	92 702 \$
AFFECTATION DU SURPLUS NON-AFFECTÉ / Appropriation of non affected surplus	66 300 \$	250 000 \$
AFFECTATION DU SURPLUS DIVERS/Appropriation of various affected surplus		135 745 \$
	10 126 089 \$	10 878 590 \$
CHARGES / Expenses (sans amortissement / without depreciation)	Budget 2022	Budget 2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE / General administration	1 145 999 \$	1 240 351 \$
SÉCURITÉ INCENDIE / Fire safety service	558 986 \$	595 840 \$
TRANSPORTS / Roads	2 570 745 \$	2 924 700 \$
HYGIÈNE DU MILIEU / Public health	1 189 828 \$	1 136 007 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE / Health and welfare	5 000 \$	5 000 \$
AMÉNAGEMENT URBANISME / Planning and zoning	407 652 \$	428 825 \$
LOISIRS ET CULTURE / Arts and recreation	524 989 \$	592 104 \$
FRAIS DE FINANCEMENT / Service charge	295 543 \$	351 188 \$
QUOTES-PARTS MRC / MRC shares	2 430 259 \$	2 508 457 \$
REMBOURSEMENT DETTE À L.T. / Reimbursement of long-term borrowing bylaw	890 900 \$	962 847 \$
REMBOURSEMENT DU FOND DE ROULEMENT / Reimbursement of working fund	85 438 \$	112 521 \$
AFFECTATION DU SURPLUS DIVERS / Appropriation of various affected surplus	20 750 \$	20 750 \$
	10 126 089 \$	10 878 590 \$
Excédent (déficit)	0 \$	0 \$

Adoptée



22-12-4845

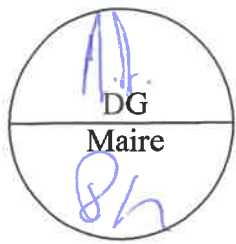
5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du code municipal du Québec, « le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents »;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Dr Jean Amyotte et appuyé par la conseillère Chantal Allen.

ET RÉSOLU QUE le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de Pontiac pour les années 2023, 2024 et 2025 soit adopté tel que suit :

Descriptions	2023	2024	2025	Mode de financement
Infrastructure				
Centre communautaire/d'urgence de Luskville		2 000 000\$		Nouveau règlement d'emprunt #1 (2 000 000\$)
Travaux publics				
Flotte de véhicules et équipements	2 000 000\$			Nouveau règlement d'emprunt #2 (2 000 000\$)
Réfection des chemins Murray et Clarendon	500 000\$			Nouveau règlement d'emprunt #3 (1 350 000\$)
Réfection du chemin Bronson-Bryant	500 000\$			Nouveau règlement d'emprunt #3 (1 350 000\$)
Réfection des chemins Kawartha et McKay	350 000\$			Nouveau règlement d'emprunt #3 (1 350 000\$)
Réfection du chemin Thérien	1 000 000\$			Nouveau règlement d'emprunt #4 (1 000 000\$)
Réfection du chemin Steele		200 000\$		Nouveau règlement d'emprunt #5 (200 000\$)



Municipalité de | Municipality of

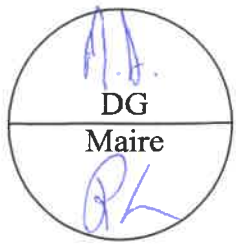
Pontiac

Réfection du chemin Braun	100 000\$	400 000\$		Nouveau règlement de secteur et surplus non affecté
Réfection du chemin Sapinière		100 000\$		Surplus non affecté
Réfection du chemin Cerdarvale			350 000\$	Nouveau règlement d'emprunt #6 (1 600 000\$)
Réfection du chemin Dubois			250 000\$	Nouveau règlement d'emprunt #6 (1 600 000\$)
Réfection du chemin Pontiac			1 000 000\$	Nouveau règlement d'emprunt #6 (1 600 000\$)
Hygiène du milieu				
Écocentre	100 000\$			Surplus non affecté
Projet eau potable et eaux usées	200 000\$	250 000\$		Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
Loisirs et vie communautaire				
Clôture pour les parcs récréatifs de Quyon	100 000\$			Surplus non affecté
Étude d'aménagement des parcs	100 000\$			Surplus non affecté
Total	4 950 000\$	2 950 000 \$	1 600 000 \$	
TOTAL sur 3 ans (2023 - 2025)	9 500 000\$			

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC CONCERNANT LE BUDGET UNIQUEMENT

M. Roger Larose, président, demande si les personnes présentes ont des questions.



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

22-12-4846

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Dr Jean Amyotte et appuyé par le conseiller Garry Dagenais.

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h38 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Mario Allen
Directeur général par intérim

Roger Larose
Maire

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».